



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata'Utu, le 31 août 2018.

L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE COMMUNIQUE :

A l'occasion de la révision mensuelle du prix du carburant, l'Administration Supérieure informe d'une hausse des prix à compter du 1^{er} septembre 2018 liée à des éléments extérieurs.

Le prix maximal de vente au détail à la pompe va augmenter de 5 % à 6 % pour le carburant routier :

Désignation	Prix maximum de vente au détail TTC en XPF/litre	Hausse en %
Super carburant sans plomb	195,9	+4,9
Gazole route	181,9	+5,7

Cette hausse s'explique par l'augmentation continue du prix du pétrole ainsi que par la réévaluation du dollar face à l'euro et au franc pacifique intervenue ces derniers mois.

Ainsi le Territoire des Îles Wallis et Futuna enregistre, avec un décalage dans le temps, une augmentation des prix des carburants similaire à celle enregistrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre en Nouvelle-Calédonie.

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général des îles Wallis et Futuna

Stéphane DONNOT